AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

VOL. X. MANITOBA No. 20

LE METIS.

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI 14 OCTOBRE, 1880

AVIS IMPORANT

AUX

Voyageurs et Freteurs.

TRAVERSE DE LA FOURCHE DES GROS VENTRES

Le public est informé que la Traverse Fisher, (ci-devant Batoche) sera en parfaite opération pour l'ouverture de la navigation. Deux grands bacs seront à la disposition des voyageurs. Le chemin Humboldt a subi de grandes améliorations, et un chemin direct a été ouvert jusqu'au rebord de la Rivière Saskatchewan, donnant une réduction de vingt-cinq milles sur ce parcours. Ce chemin traverse au bras de la Rivière Canard, vis-à-vis l'Eglise. Un pont a été aussi construit en cet endroit, où les voyageurs pourront traverser pour rien. Les côtes de chaque bord de la rivière sont en très bon ordre et les voyageurs seront plus en sûreté qu'à n'importe quelle autre traverse.

A. P. FISHER.

Stobart P. O., 14 Janvier 1880. 3m

Chemin de fer Pacifique Canadien

Soumission pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

20 locomotives.
16 wagons de première classe, ou wagons-lits, selon que pourra l'exiger le département.
20 Wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charrues pour le déblayage de la voie.
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie,
40 wagons d'equipe.

Le tout doit être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la Province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins les spécifications et autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN.
Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 7 février, 1880 } 17-f

De Grands Avantages

SONT OFFERTS

à ceux qui voudront acheter des moulins à faucher et des moissonneuses.

Quelques moulins à faucher et des moissonneuses de première classe seront vendus à très bon marché, même aux prix de la manufacture à Ontario, pour argent comptant. Aussi, on prendra des bestiaux en échange.

S'adresser à

A. S. MALLOCH,
St. Boniface.

Des échantillons peuvent être vus au Magasin de M. Joseph Laporte, coin des Avenues Taché et Provencher, St. Boniface.

22 Jan. 1880. 4f

STOBART, EDEN & CIE

Grande Rue—Winnipeg.

Attirent l'attention de leurs pratiques et du public en général sur la grande réduction du prix de leurs marchandises.

VIENNENT D'OUVRIR

Etoffes à Robes, Manteaux en Draps, Manteaux en Pelleterie, Costume pour danse, Sainture en Satin et en soie, Sainture en velour broché noir et couleur, Drap a manteau pour Dame, Sette de toilettes, Rubans soie satin et pluche, Dentelles point d'Alincon Brusel le etc., etc.

Et une quantité d'autre Marchandises trop nombreuse à énumérer.

Stobart, Eden & Cie

14 Octobre, 1880 --12m

LE DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Comme remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir pour soulagé des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les cotés, les reins, et la tête, aux rhumes à la toux, maux de gorge, détoise, ecrasures, crampes dans l'estomac, cholera morbus, dissenterie, coliques, brulures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps ; il est très estimé ou l'on s'en sert ; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent ; et on n'a pas connaissance d'un seul cas où il na pas donné satisfaction, lorsque les directions ont été bien suivies ; au contraire tous sont charmes de ses opérations, et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous parlons de ce sujet par expérience, en ayant fait nous même une épreuve complète ; en conséquence tous ceux qui souffrent des douleurs pour lesquelles il est mentionné ; peuvent-être persuadés qu'il est un remède souverain.

L'efficacite étonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guérison des maladies pour lesquelles il est recommandé, et ses effets merveilleux à maitriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des ordres nous arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour de nouvelles commandes, et tous témoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement immédiat ; on le trouve chez tous les marchands de remèdes.

Les médecins l'ordonnent et s'en servent ; et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

A vendre chez

TROTT & CIE.

Agent pour la Province de Manitoba, Grande Rue Winnipeg.

DANIEL CAREY

AVOCAT, NOTAIRE, &C,

Grande Rue - Winnipeg,

Vis-a-vis le Palais de Justice.

ARGENT PRETE SUR PROPRIETES FONCIÈRES.

BROWNE OLDFIELD & C.,

GRENETIERS,

(Successeurs de W. H. DISBROWE)

Ouvrivront au commencement de Février à la place anciennement occupée par le Dr. COWAN au coin de la Grande Rue et la Rue Bannatyne, avec un stock le plus choisi de

Graines de semences,
" de legumes,
" de fleurs

Importées directement des célèbres grenetiers Américains et Européens.

Les catalogues seront prêts vers le milieu du mois de février et seront envoyés gratis à tous ceux qui en feront la demande.

Winnipeg, 22 Janv., 1880. 3m.

Avis.

Le Dr. T. Fafard, a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Taché, au-dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

JOSEPH ROYAL

AVOCAT,
SOLLICITEUR,
PROCUREUR ET
NOTAIRE PUBLIC

Bureaux : Maison Radiger, vis-à-vis le Palais de Justice, Grande Rue, WINNIPEG.

2 Juin, 1880.

PERDU!

Voilà à peu près deux mois, deux bœufs, dont un noir avec la figure grisâtre, âgé d'environ six ans, appartenant autre fois à Jerome Falcon de la Pointe de Chênes ; l'autre est rouge foncé, agé de deux ans, égaré dans le même temps. Aucune personne qui les ramènera au soussigné sera libéralement recompensé.

A. S. MALLOCH,

St. Boniface, 25 Aout 1880.

ARGENT A PRETER.

La "Manitoba Investment Association"—ou Société de Placements de Manitoba

Prête des fonds sur la garantie de terres en culture et sur des propriétés de ville en plein rapport.

Débentures négociées.

Les frais d'actes et autres sont tarifées par l'Association et mis au plus bas chiffre.

BUREAUX :—Bloc de la Banque des Marchands.

A. McARTHUR,
Gerant.

Winnipeg 21 Août 1880.

DES SOUMISSIONS

CACHETEES

Endossées "soumissions pour nivellement et drainage" adressées au soussigné seront reçues par le Département des Travaux Publics jusqu'à

Midi, le 10 Septembre prochain,

pour les ouvrages suivants savoir :

1o. Pour enlever de 8000 à 10,000 verges cubes dans l'élargissement et le creusement de Colony Creek.

La soumission devra donner le prix par verge cube.

2o. Pour niveler et niveler à demi la grande route qui va au Nord Ouest vers Stony Mountain depuis l'extrémité de la rue Logan.

La soumission devra donner le prix par "rod" pour l'ouvrage qui devra être semblable à celui fait en Ville, de même que le prix du fossé et du nivellement sur un côte du chemin seulement.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié de Banque égal à cinq par cent de la somme totale pour l'ouvrage soumissionné, ce chèque appartiendra au gouvernement et le soumissionnaire refuse de completer le contrat qui lui serait accordé, tel chèque sera remis au soumissionnaire malheureux : mais dans le cas du soumissionnaire heureux ce chèque sera retenu comme garantie de la due exécution du contrat

Pour renseignements ultérieurs et la formule de soumission s'adresser au Bureau du soussigné.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

C. P. BROWN.
Ministre des Travaux Publics.

Bureaux des Travaux Publics
30 Août 1880.

SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS cachetées marquées "Pour la Surintendance du Nord Ouest du Département des affaires des Sauvages" seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à

MIDI LE 10e JOUR DE SEPTEMBRE PROCHAIN,

pour l'approvisionnement suivant requis par le Département des affaires des Sauvages pour la Surintendance des affaires du Nord Ouest, savoir :

2,000 sacs de farine XXX,

La livraison devra se faire au Fort Ellice le 15 Octobre 1880.

Des échantillons devront accompagner les soumissions.

Toute soumission devra porter les signatures de deux personnes responsables disposées à cautionner l'exécution du contrat.

On pourra se procurer les autres renseignements au bureau du soussigné.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse des soumissions.

JAS. F. GRAHAM,
Surintendant Int. des Sauvages.

Bureau des Sauvages 19 Aout 1880.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE Canadien.

Soumissions pour Hangards pour Transfert du fret à Emerson.

Le Soussigné recevra des soumissions endossées "soumissions pour Hangars pour Transfert du fret" jusqu'à

MIDI, SAMEDI LE 11 SEPTEMBRE PROCHAIN

pour la construction à Emerson d'un Hangar de 300 pieds de long destiné au Transfert du Fret.

On peut voir les plans et devis et obtenir les blancs de soumissions au Bureau de l'Ingénieur du District à Winnipeg le et apres le 2 septembre prochain.

Par Ordre,

COLLINGWOOD SCHREIBER,
Ingénieur en Chef.

Bureaux du Ch. P. C.
Winnipeg [illegible]

Departement des Chemins de Fer et Canaux.

SOUMISSIONS.

Des soumissions cachetées et séparées [illegible] "Soumission pour l'achat du Steamer du gouvernement

"LADY OF THE LAKE"

et "Soumission pour l'achat du steamer du gouvernement

"LOUISE THOMPSON"

seront reçues par le Soussigné à Winnipeg jusqu'à midi

Vendredi le premier Octobre prochain.

Le "Lady of the Lake" est en ce moment au Portage du Rat, Lac des Bois, près de la ligne du Chemin de Fer Pacifique Canadien, et le "Louise Thompson" est au Fort Francis.

Pour renseignements ultérieurs s'adresser à

WILLIAM SKEND,
Agent,
Dépt. des chem. de fer et canaux.

LE "METIS."

Jeudi, 14 Octobre, 1880.

LA POLICE A CHEVAL.

Le gouvernement se rendant enfin aux plaintes réitérées de la presse et de ses amis a l'intention paraitrait-il, de faire une enquête sur l'etat et l'efficacité de la Police Montée du Nord-Ouest. Il est inutile pour nous de dire que nous sommes bien aise que le ministère ait pris cette décision car depuis longtemps nous avons demandé cette enquête.

Lorsque l'hiver dernier, l'Hon Député de Provencher dénonca en chambre les abus sans nombre de ce corps indiscipliné, la plus part des Députés hochèrent la tête et crurent à demi les accusations portées contre cette Police qui donne dans le Nord-Ouest l'exemple pernicieux des plus grands désordres. Depuis lors, des informations reçues de personnes véridiques et plusieurs correspondances sont venus confirmer les avancés du Député de Provencher. Le gouvernement se rend aujourd'hui à l'évidence des temoignages et est décidé de s'enquérir des faits. Nous lui prédisons des étonnements et des révélations fort intéressantes.

Nous savons que plusieur officiers de la Police Monté qui redoutent cette enquête ont eu recours à toute espèce d'influence pour l'éviter ou au moins la retarder aussi longtemps que possible. Mais il faut que la lumière se fasse et que les petits scandales de ces (Pachas) du Nord-Ouest qui espérant l'impunité se croient tout permis, soient mis au grand jour. Que cette enquête se fasse, le plus tôt sera le mieux. Mais de grâce, que le ministère ne nomme point des commissaires qui comme M. Lang aient le don de mécontenter tout le monde et fassent preuve d'autant d'imprevoyance et d'inhabilite pour ne pas dire plus, que ce monsieur. Nous avons eu assez à souffrir de M. Lang pour ne pas désirer d'avantage de semblables enquêteurs.

Il y a dans cette Province nombre d'hommes intelligents, impartiaux et qualifiés qui sont en état de faire cette enquête de manière à rendre justice à tous.

Comme nous sommes ici mieux renseignés sur les affaires du Nord Ouest et que nos rapports continuels avec ces endroits nous rendent plus familiers avec les priviléges et les habitudes des Indiens et des hommes de la Police montée, nous nous permettrons de suggérer qu'au moins l'un des commissaires soit choisi dans Manitoba.

L'Hon. Norquay est parti ce matin en route pour Ottawa pour affaires de la Province.

Le *Free Press* d'hier se plait à reproduire des prétendues paroles prononcées par un jeune Canadien dans une assemblée publique tenu au Dakota, durant le cours de la semaine dernière. Cet individu dont le *Free Press* ne nous donne pas le nom aurait déclaré que les lois des terres actuellement en vigueur dans le Nord-Ouest serait la cause qu'un grand nombre de nos compatriotes émigrent aux Etats Unis.

Il faut que la presse libérale soit bien dépourvue de tout argument pour s'appuyer aussi sur le témoignage du premier venu au lieu de traiter la question d'après son propre mérite.

La preuve de la fausseté de ces assertions est que la semaine dernière, plusieurs Américains sont partis pour aller vésiter les terres de la Montagne de la Tortue. Ces messieus se montre très satisfaits des avantages offerts par le gouvernement et désirent seulement s'assurer de la qualité des terres.

Ce témoignage vaut bien celui de l'organe libéral.

Nous regrettons bien amèrement que la presse libérale déprécie ainsi à tous les jours les terres du Nord-Ouest et s'étudient à arrêter le flot de l'émigration qui se porte vers ce pays, dans le seul but de faire triompher son parti. Est-ce là tout le patriotisme dont les libéraux sont animés. Leur cri de ralliément semble être. "Renversons le ministère et régnons, ne fut ce que sur des ruines."

Heureusement que leurs tristes lamentations sur les règlements des terres trouvent peu d'écho et que le public sait quels sont leurs secrets désirs et la fin qu'ils se prosent en se livrant à cette croisade anti-nationale. En depit de leurs efforts les émigrants continuent à venir coloniser nos terres, et se disent très satisfaits. C'est la réponse la plus éloquente que nous puissions opposer aux attaques incessantes des journaux libéraux.

Le Diner de M. Frechette

Nous lisons sur la *Minerve*. 2 Oct. ce qui suit :

Un abonné nous écrit pour savoir ce que nous pensons du dîner offert à M. Fréchette. Nous allons lui répondre brièvement et en toute franchise.

Le talent poétique de M. Fréchette est indiscutable. Plus d'une de ses pièces est remarquablement bien tournée. Il n'a pas eu d'égal pour la facture, quoique l'idée laisse souvent à désirer. Mieux doué sous le rapport de la forme que Crémazie, il manque à ses vers le fond et l'inspiration qui caractérisent ce nous pouvons parler à notre aise sur ce point, sans être taxé d'intolérance ou de mesquine jalousie. car la *Minerve* a été la première à rendre compte de la fête littéraire qui eut lieu à l'Accadémie en cette circonstance.
dernier. Crémazie est pour nous le poéte national par excellence. Ses chants vivront tant que l'érable verdira dans nos pallons, longtemps après que la relique du drapeau de Carillon qu'il a si bien chanté ne sera plus qu'une poussière.

L'Accadémie Française a cru devoir offrir une recompense à M. Fréchette pour un recueil de sonnets *Les fleurs Boréal.* Elle a voulu en même temps rendre pour la premiè re fois un hommage éclatant à notre littérature. Nous nous en félicitons sans nous demander si M. Fréchette méritait la palme entre tous ceux qui ont cultivé les lettres parmi nous.

Et cependant nous aurions pu nous taire. Quel est le journal libéral qui eût ouvert ses colonnes au lyrisme d'un adversaire et lui eût permis de chanter les gloires d'un conservateur ? Loin de là, il n'est pas d'écrivain de notre parti qui trouve grâce aux yeux de nos ennemis, quand il suffit d'avoir la moindre teinte libéral pour être cajolé et encensé outre mesure. Notre silence eût été d'autant plus excusaqu'il s'agissait d'un homme qui n'a jamais ete tendre pour nos amis, pour la cause que nous défendons.

M. Fréchette ne s'est pas contenté de s'attaquer aux conservateurs de la façon la plus injuste et la plus virulente dans la langue des simples mortels, il s'est montré encore plus injuste, encore plus acerbe, encore outrageant à leur egard dans la langue des dieux. Armer du fouet de la satyre, il a voulu couvrir de boue les chefs de notre parti. Il a parlé de Cartier comme d'une *charogne*. Reprodnire ce passage de la *Voix d'un Exilé* serait le pire châtiment a lui infliger. C'est le langage de la halle en vers. Qu'il ne soit pas surpris si, respectant la mémoire du grand homme, nous n'irons pas boire à la santé de son insulteur.

Laissons de côté l'homme politique. Comment pouvons-nous séparer le poète de l'admirateur du radicalisme français ? Il est de nos amis qui croient pouvoir faire cette distinction, mais nous ne saurions partager leur avis. Pendant même que l'Académie lui décernait des palmes, pendant que plusieurs des meilleurs citoyens de Paris fêtaient Frechette, croyant voir en lui un véritable représentant des idées du Canada catholique, ce monsieur envoyait à un journal rouge et libre penseur des lettres toutes fumantes d'encens pour l'homme qui a dit : *Le cléricalisme, voilà l'ennemi!*

Avec toute l'admiration que nous pourrions avoir pour l'immense talent de Hugo, nous ne voudrions pas vider une coupe en son honneur M. Fréchette n'a pas commis les mêmes excès, mas il est allié asssz loin dans cette voie pour nous faire désirer de nepas être soupçonné de sympathiser de près ou de loin avec les idées saugrenues du poète canadien. Oui, tout en admirant son talent, nous regrettons qu'il ne l'ait pas toujours appliqué à des fins plus nobles et plus méritantes. Voilà pourquoi nous ne pouvons nous associer au témoignagne public que lui décernent ses amis au lendemain du brillant succès qu'il a remporté.

L'EDUCATION DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

Nous lisons dans *La Minerve* du 30 Septembre :

" Il s'est fait beaucoup de bruit chez nos voisins d'Ontario, il y a quelque temps, à propos d'une attaque violente dirigée contre notre système d'enseignement, par le Rév. M. MacVicar, principal du collége presbyterien de cette ville, dans un discour prononcé devant une convention d'instituteurs.

" Sur la convenance et l'opportunité de cette attaque, il ne saurait y avoir qu'une juste manière de voir, et elle a été prise par la plupart des journaux anglais et protestants, qui ont été d'accord pour condamner énergiquement les procédés de M. MacVicar.

" Pareils témoignages nous sont excessivement agréables. Ils montrent combien notre horison s'élargit en même temps qu'il indiquent un retour à des idées plus saines sur notre compte de la part de l'opinion protestante éclairée. Il n'y a pas très longtemps, maints journaux eussent fait écho à M. MacVicar. Aujourd'hui c'est tout le contraire Ils se constituent nos defenseurs.

" Sur la question d'exactitude, les charges de ce révérend monsieur ne prétent pas moins le flanc à la censure. En fait, notre système d'enseignement, malgré les lacunes qu'il peut offrir, ne le cede à aucune organisation du même genre dans le pays, et c'est ce que nos confrères ont tenu à rappeler à M. MacVicar.

" Nous citerons en passant ce qu'en ont dit à cette occasion, le *Mail* d'une part et le *Star* de l'autre :

" *Leur littérature*, dit le *Mail*, au cours d'un long article sur les Canadiens-français, *est de beaucoup supérieure à la nôtre ; leurs écoles sont prospères et efficaces.* "

Et le *Star* :

" Où est la grande somme de littérature indigène produite par " Ontario ? Comment peut-elle se " comparer avec ce qui a été pro- " duit par la race française dans " notre province ? Nous n'hésitons " pas à dire què la comparaison se " rait tout à l'avantage des lettres " canadiennes françaises, et cela " étant, le moins nous aurons l'in- " convenance de nous encenser " nous-mêmes, et le moins les repré- " sentants des écoles d'Ontario com- " metteront l'inconvenance encore " plus grande de déprécier les autres " le mieux ce sera."

" La *Gazette* de montréal a parlé dans le même sens et nous a rendu le même sens et nous a rendu le même témoignage. Elle fait remarquer avec infiniment de raison que la plupart de ceux qui dénigrent notre système d'éducation ne l'ont jamais étudié, ne connaissant même pas un seul mot de la langue qui préside à l'enseignement.

" Cela nous évite la nécessité de nous défendre nous-mêmes contre les attaques de notre révérend dépréciateur, et simplement notre tâche.

" Nous avons plutôt de l'obligation à ce monsieur pour avoir provoqué par sa diatribe, des témoignages aussi flatteur en notre faveur.

" Ce révérend monsieur a payé de malheur, du reste. Sa philippique est arrivée au moment même où nos maisons d'enseignement affirmaient leur supériorité à l'exposition et où l'ouvertue d'une nouvelle année scolaire indiquait une affluence extraordinaire des élèves étrangers, anglais et américains protestants, dans nos établissements d'éducation.

" M. MacVicar doit se trouver aussi puni, présentement, que nous nous trouvons vengés."

NOUVELLES CANADIENES.

Deux Canadiens ont été choisis comme candidats pour la législature du Minnesota.

—

Le *Moniteur Acadien* nous apprend la mort du rév. P. Joseph Ethier, arrivée le 23 septembre à Shédiac, N. B

Le défunt était natif de St Eustache, P. Q.

—

Un Canadien, M. François Leclaire de la ville de Winooski, vient d'être élu membre de la chambre des députés du Vermont. M. Leclaire est démocrate conservateur.

—

La convention démocratique du comté de Wayne, Michigan, comprenant la ville du Détroit, vient de choisir un Canadien, M Charles Rousseau, comme candidat à la charge de régistrateur pour ce comté.

—

M. McLeod Stuart, d'Ottawa, a reçu avis que le gouvernement du Brezil a voté le credit demande pour la ligne de steamers qu'il est question d'établir entre le Canada et le Brézil. On croit que les navires de cette ligne commenceront bientôt leur service régulier. On est aussi d'avis que M. Stuart sera nommé vice-consul du Brézil à Ottawa.

Vendredi matin, Augustus Smith, de Québec, employé chez M. O'Regan était à livrer, en voiture, de la bière aux clients de son patron Un jeune homme de sa connaissance, s'approchant de la voiture, exhiba un revolver qu'il dirigea vers lui en disant, par badinage : " Je vais tirer sur toi." A peine le jeune imprudent avait-il dit ces mots, que le revolver partit ; étonné—car il ne croyait pas l'arme chargée—il s'écria : Bon Dieu ! es-tu blessé ?" Smith répondit: "Non," puis continua sa tournée.

Arrivé chez un de ses clients, il eut occasion de prendre son livre de comptes, qu'il portait sur sa poitrine et quelle ne fut pas son étonnement en découvrant une balle qui, après avoir traversé près de cent feuilles de son livre, était restée, aplatie, entre les deux dernières feuilles. Il va sans dire que Smith se felicite d'avoir échappé à une mort presque certaine, Grâce au précieux livre qu'il portait sur sa poitrine. Il n'en veut aucunement au jeune imprudent, parceque ce dernier ignorait que l'arme fut chargée, et voulait simplement badiner.

—

Nous lisons dans le *Nouveau Monde* du 29 septembre.

La *Gazette* de Montréal déplore ce matin dans un excellent article que la langue française,—qu'elle nomme la langue de la province—n'ait pas été plus souvent employée par le comité de l'Exposition Entre autres, les cartes annonçant les prix accordés étaient toutes imprimées en anglais.

Des plaintes ont été faites à ce sujet, et le comité de l'Exposition, reconnaissant l'erreur commise, s'est réuni hier et a adopté une résolution disant que c'est par un malentendue que ces cartes n'ont pas été imprimées dans les deux langues comme d'habitude, et que les secrétaires, pour réparer ce malentendu, devront faire imprimer des cartes françaises et les envoyer à tous les concurrents heureux.

La *Gazette* dit qu'il ne faut pas attribuer cette omission au mépris de la langue française ; que le président du comité de même que le moitié des membres était canadien-français et qu'il y avait un secrétaire-français que les juges étaient soigneusement choisis par moitie parlant le français etc, etc. Il ne faut voir dans le fait que les cartes de prix étaient imprimées en anglais qu'une erreur involutaire que le comité a voulu réparer dans la mesure du possible.

—

En parlant de la conférance qui doit avoir lieu au printemps prochain, entre les représentants des bureaux de commerce des colonies et les chambres de commerce associées en Angleterre, un journal qui s'intitule *Colonies and Indian* parle ainsi de la part qu'y doit prendre le Canada :

" Le Canada, pour un, est le premier qui ait pris des mesures pour se faire représenter par des hommes compétents dans cette assemblée La position particulière de cette colonie, placé comme elle l'est, en contract si immédiat avec sa grande rivale, la République américaine, lui donne un intérêt spécial à toutes les mesures qui peuvent être prises pour amener une union plus resserrée entre les intérêts commerciaux de toutes les parties de l'empire ; mais la Nouvelle-Zélande, les colonies de l'Autralie, le sud de l'Afrique et les Indes Occidentales ne sont pas moins intéressés dans la matière.

"Des questions comme celles-ci ayant trait aux arrangements à faire entre la mère-patrie et ses colonies diverses, et aux meilleurs moyens de suppléer à leurs besoins mutuels, sans qu'il soit nécesaire de recourir à des marchés étrangers, et de faire connaître le produit et les ressources de chacun, seront l'objet de sérieuces discussions, et les représentants doivent être choisis de suite pour prendre part à la conférence.—*Journal de Québec.*

Nouvelles Locales

—Voir l'annonce de Stobart Eden & Cie., pour les nouvelles marchandises.

—Mr. Napoléon Prince a ajouté une scie à son *Tourbillon* le tout fonctionne à merveille.

—D. H. McMillan a posé sa candidature pour la cité de Winnipeg, à la chambre locale. C'est le troisieme.

—M. Joseph Coutu de St. Boniface doit ouvrir cette semaine une epicerie des mieux assortie. Il espère que l'encouragement ne lui fera pas défaut.

—Le géolier de la prison de Winnipeg a préparé certains réglements pour la régie des officiers et des détenus qui ont été approuvés par le gouvernement

—L'eau de la rivière Assiniboine est encore assez haute pour permettre aux vaisseaux à bateau de faire le trajet entre Winnipeg et le Portage la Prairie.

—La cour de comté de Selkirk s'est ouverte le 12 courant sous la présidence de l'Hon. Juge Dubuc. La liste contient plus de 130 causes inscrites pour ce terme.

—Deux Individus du non de John McKenzie et Ephrem Vermont employes sur la section 12 du Pacifique ont reçu de graves blessures par suite d'une explosion de la *nitro-glycerine.*

—A la jonction de St. Boniface un Suédois du non de Jonasson a ete tué par les chars vendredi dernier Le Dr. Fafard coroner tint une enquête sur le cadavre et le verdict rendu fut suivant les faits.

—Sa Grâce Mgr. l'Archevêque Taché accompagné du Rev. Père Antoine Provincial de la congrégation des Oblats est partie mardi dernier en visite pour la paroisse de St Laurent Lac Manitoba et sera de retour vendredi.

—Lieut. Colonel McLeod de la police montée du Nord-Ouest, a cessé d'être commissaire et remplit désormais la position de Magistrat Stipendiaire. On fait des efforts pour faire nommer le Lt Col. Irvine comme son successeur.

—M. Samuel Benoit,agent général de la Banque Nationale était ici samedi pour les affaires de son commerce. Il s'est montré très satisfait du succès qu'il a obtenu. Le fils de ce monsieur est l'associé de M. Germain marchand de fer de Winnipeg.

Cette maison fait de grandes affaires et est très prospère à l'esprit d'entreprise et à la connaissance des affaires de MM. Germain et Benoit.

—Les statistiques suivantes pour tout donner une idée des progrès que fait l'agriculture parmi les tribus indiennes du Nord-Ouest. Fort Walsh environ 2000 Sauvages, 85 acres de terre en culture, consistant surtout en patates et orge. L'été les Indiens vivent beaucoup du produit de la pêche. Fort McLeord 900 sauvages dont un certain nombre ont des maisons. Il y a 70 à 80 acres en culture. Marleyville 600 Assiniboines, 60 à 70 acres de terre de semées. Calgary 220 acres produisant du blé et de l'orge. A 30 milles Sud-Ouest du Fort McLeod les Indiens ont cultivé 200 acres d'un terrain très fertile. Au lac Grenouille les Indiens ont semé 100 minots de patates 14 de blé, 20 d'avoine 30 d'orge, un acre en légumes et a quelque distance de la on trouve encore 190 minots de patates semées par eux. 20 de blé, 40 d'orge et une petite quantité de légumes. Au Fort Pitt les Indiens ont semé a peu près une quantité égale à celle du lac Grenouille.

Passe-Temps.

L'Hon. M. MacKenzie rencontre l'Hon. Blake le lendemain du jour où Sir John MacDonald a répondu à l'adresse des membres du Club Cartier à la gare d'Hochelaga, au retour de son heureuse mission en Angleterre :

—Eh bien ! notre leader, preparez-vous à flageller, le gouvernement d'importance, s'il est vrai que nous devions avoir une session cet automne.

—Impossible ! répond le génie mélancolique de Durham-ouest : Sir John vient, malheureusement, de briser le fouet dont je m'étais armé à la dernière session pour le chasser du temple du pouvoir en dépréciant la valeur du Nord-Ouest canadien dans mon grand discours de six heures.

M. MacKenzie, d'un air pincé :

—Vous aviez bien besoin. aussi de commettre cette bévue pommée

M. Blake, gonflé de dépit :

—Vous aviez bien besoin, vous-même, de me donner le premier ce funeste exemple.

M. MacKenzie, commençant à se fâcher :

—Dame ! comme je savais que vous ambitionniez ma place de leader et que vous sembliez avoir pris pour tactique, js pensais qu'il me suffisait de parler en termes de dédain de nos ressources du NordOuest pour vous les faire vanter. Que n'avez vous fait comme de coutume? la position serait à peu près regaguée aujourd'hui.

—M. Blake, déjà courroucé :

—Il ne serait pas question de la regaguer si vous ne l'aviez pas perdue par votre aveuglement quand vous étiez chef du cabinet.

Aux dernières nouvelles, les deux grands chefs réformistes refusaient de marcher plus longtemps ensemble à la tête de leurs amis, et. pour couper cours à la difficulté provenant de leur rivalité, on avait décid de jeter les yeux sur un nouveau leader qui pût commander sans conteste tout le parti, et le choix s'était arrêté sur M. Casgrain.

On comptait que lorsqu'il aura parlé une couple d'heures sur une proposition comportant non-confiance dans le gouvernement, les deux tiers au moins des membres de la droite dormiront si profondément qu'il sera impossible de les réveiller à temps pour le vote, et qu'ainsi l'opposition, dont les membres auront eu la précaution de s'asenter temporairement de la chambre, pourra rester victorieuse.

Je dévoile d'avance cette tactique machiavélique aux conservateurs.

BARBEROUSSE

NOUVELLES DIVERSES.

—

On évalue la récolte du coton aux Etats Unis, cette année, à 5,700,000 balles.

—

Durant le mois d'août dernier, la valeur des importations faites à Montréal a excédé 41 pour cent de celles faites dans tout le Canada.

—

Le gouvernement russe vient d'ordonner la construction immédiate d'un chemin de fer de 200 verstes de long reliant la mer Caspienne avec Kisil Arvat.

—

Le *Mail* vient de commencer la publication d'une série de lettres sur la vallée du lac Saint Jean, écrites par un correspondant spécial. Notre confrère consacre aussi un article de rédaction à ce sujet. Il dit que dans la province de Québec, le prêtre est le meilleur agent de colonisation que l'on puisse trouver. Le prête, dit-il, s'enfonce dans la forêt, bâtit une chapelle et une école. Les colons s'y groupent et l'établissement se forme—*La Minerve.*

—

On assure que l'Allemagne a mis il y a quelques années opposition à la construction d'un camp retranché près de Nancy, et que le projet avait été ajourné.

Il a été repris par le général Farre qui a tenu bon malgré les vives insistances du cabinet de Berlin.

C'est à cet incident qu'il faudrait rattacher l'ordre qu'à reçu M de Saint-Valier de se rendre immédiatement à son poste à Berlin.

—

Le *Vestrick*, journal russe publié à Odessa, annonce qu'une maison importante de cette ville vient d'acheter 100 000 minots de blé américain par l'intermédiare d'une maison américaine. La maison a déjà fait plusieurs achats de blé. Le prix du blé qu'elle a acheté est d'un rouble quarante-cinq copecks ou trois chelins et six sous, c'est-à-dire 78 cents par *poud.* Le *poud* est une mesure russe de 36 livres avoir dupoids. Le blé devra être livré dans le cours d'octobre à Odessa.

—

L'EGLISE AU PARAGUAY.—Un journal de l'Amérique du sud rend compte du succès de la mission de Mgr di Pietro au Paraguay. Il avait réussi à découvrir, au sein des forêts vierges, un prêtre que sa vie exemplaire semblait épiscopale.

Il en fit effectivement un évêque et parvint à rétablir la soumission de l'Eglise du Paraguay à l'Eglise romaine.

Puis monseigneur fonda le séminaire, qui est seul espoir et la pipinière du future clergé.

Ce séminaire est installé dans un édifice rectangulaire, à gauche de la cathédrale. Il est sous la direction des Pères lazaristes. L'édifice peut contenir de 30 à 40 élèves.

Le Paraguay compte en tout vingt quatre prêtres indigènes, dont six infirmes ; tous sont fort âgés, excepté trois. En sorte que dans dix ans il n'y aurait pas de clergé.

Le gouvernement est très bien disposé en faveur de cette renaissance sociale et religieuse.

—

On lit dans le *Lafayette Advertiser* (Louisiane) :

Le 22, pendant un violent orage qui est venu fondre sur notre paroisse, plusieurs accidents très-sérieux causés par le tonnerre ont eu lieu. Nous avons appris que surtout à la Côte Gelée, les effets de la foudre ont été terrifiants, entre autres chez M. Henri Broussard. Il était alors à table avec sa famille lorsque la foudre est tombée sur sa maison, tuant une petite fille âgée d'environ 5 ou 6 ans, presque toutes ses volailles qui s'étaient réfugiées sous la maison et un cochon gras qui était couché près de la cheminée. M. Broussard et sa femme ont été tellement étourdis par le choc qu'il ne se rappelle pas combien de temps ils sont restés dans cet état, et lorsqu'ils sont revenus à eux c'était pour ramasser leur petite fille morte.

—

Les pêcheurs français aux Iles Normandes.—Le 11 septembre, la canonnière anglaise *Dasher*, croisant aux environs d'Aurigny (Iles normandes), a saisi plusieurs barques françaises qui pêchaient en deça de limite de trois milles de la côte britannique. Le 13, une première barque et l'après-midi, une seconde de plus fort tonnage, appartenant au même armateur, ont été capturées Une troisième barque de pêche a, depuis, été saisie par le *Dasher*. Les patrons ont été condamnés, le 14, par le magistrat anglais, à des amendes variant de 10 à 25 livres sterling.

A l'issue de l'audience, le commandant du *Dasher* a assigné un délai de deux heures aux barques françaises pour quitter les eaux anglaises. Comme elles s'y refusaient positivement, le *Dasher*, après avoir attendu plusieurs heures et tiré le cenon pour appuyer sa sommation, a pris en remorque les pêcheurs français et les a conduits à Cherbourg, où il les a remis entre les mains des autorités françaises.

La cannonière française *Lionne* est arrivée en rade de Lowestoft, avec mission de maintenir l'ordre entre les équipages de bateaux de pêche français et anglais fréquentant ces parages.

VARIETES.

—

En chemin de fer.

Un monsieur dans un wagon, au complet, et veut absolument y rester.

Un voyageur, sur les genoux duquel il s'est presque assis, proteste avec énergie.

—Voyons dit le voyageur, mettez vous à ma place, et vous comprendrez.

—Me mettre à votre place? reprend le monsieur, mais je ne demande que ça ?

* *
*

Quand, en France, on parle d'un chef du pouvoir ou d'un haut dignitaire, on ne manque jamais d'ajouter :

—C'est un homme excellente, ayant les meilleures intentions, mais il est si mal entouré !...

Cette phrase banale, dite à propos de l'empereur devant un de ses anciens fonctionnaires, lui inspira cette réponse :

—Mon Dieu ! tout les hommes de valeur en sont là : Jésus-Christ luimême, quand il fut mis en croix, avait un entourage deplorable !

* *
*

—Les familles souveraines, princières de haute liguée dans chaque pays,chaque province, chaque ordre de chevalerie ont eu leurs légendes armoriales comme les simples particuliers.

Il en est qui excitent la curiosité par leur originalité, leur laconisme, leur esprit philosophique. Nous ne citons que quelques-unes entre mille :

Les Bourbons de France ont : *Lilia non laborant neque nent.* (Les lis ne travaillent ni ne filent.)

La Grande-Bretagne : Dieu et mon droit.

L'ordre de la Jarretière : Honni soit qui mal y pense !

Les Pays Bas : Je maintiendrai.

L'Autriche : A. E. I. O. U.; c'est-à-dire : *Austriæ est imperari orbi universo* (A l'Autriche appartient de commander au monde entier).

L'Italie : F. E. R. T., qu'on explique ainsi : *Fortitudo ejus Rhodum tenuit* (Son courage a sauvé Rhodes).

Le Portugal : *In hoc signo vinces* (Tu vaincras par ce signe).

L'Ecosse : *Pro lege et pro grege* (Pour la loi et pour le troupeau).

Le Hanovre avait : *Suscipere et finire* (Entreprendre et finir).

La Saxe a : *Bona causa tamdem triumphat.*

Le Danemark : *Dominus mihi adjutor.*

La Turquie : Allah ! Allah !

La devise française a varié selon chaque règne. Pharamond a eu la devise *Imperium sine fine dedi* (J'ai donné un empire sans bornes) ; c'est la première. Le dernier Bourbon avait : Dieu sauve la France !

Catherine de Médicis avait en grec ces mots : *Il portera la lumière et la paix*, aux dessous d'un arc-en-ciel.

Jean Calvin : *Prompte et sincere* (Promptement et sincèrement).

Hugues Grotius : *Ruit hora* (L'heure se précipite).

Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois : En lui elle vit seule.

Valentine de Milan, après la mort de son mari : Rien ne m'est ; plus ne m'est rien.

Marguerite de Valois, après la rupture de son mariage avec Henri IV. *L'ardor temo, é gielo m'offende.* (Je crains l'ardeur, et la froideur m'offense).

Mme Tallien avec une rose : Le méchant n'y voit que l'épine.

Blaise Pascal : *Scio cui credidi* (Je sais à qui je me confie).

Descartes ; *Qui bené latuit bené vixit.*

(Qui a vécu modestement a bien vécu).

Saint Vincent de Paul : *Charitas !*

Saint Charles Borromée : *Humilitas !*

Jean Jacques Rousseau et, après lui. Marat : *Vitam impendere vero.*

Le maréchal Bugeaud, duc d'Isly : *Ense et aratro.*

Rotschild : *Concordia, industria, intégritas.*

La Franc-maçonnerie : *Omnibus unus* (un pour tous).

La compagnie de Jésus : A. M. D. G. ; *Ad majorem Dei gloriam.*

L'Académie française : A l'immortalité.

L'Académie des Sciences : *Invenit et perficit.* Elle a découvert et perfectioné).

La ville de Paris : *Fluctuat nec mergitur.*

La ville de Marseille : *Actibus immensis urbs fulget massiliensis.*

La langue française et le latin dominent, on le voit, dans nos devises. Quant au grec, il ne figure que sur trois devises.

Nous n'avons presque point de devises anglases,tandis que que les Anglais possèrent beaucoup de devises en français.

DEMANDES DE LICENCES

HOTEL—George Germain, West-Lyne ; W L. Denchar, Niverville ; John Litch, Dominion City ; L. J. Cross, William W, Callwell, Winnipeg ; Bigney et Cary epiciers Portage la Prairie. James Bell ; Portage; R Black Park's Creek, John McQuarrie, Portage La Prairie Hôtel. Epicier, Arthur Fafard, Poplar Point ; Maxime Villebrun ; Totogan.

JOHN FRASER.
President des C. des L.

BROCHE A CLOTURE !

Ayant été nommé Agents pour la plus GRANDE COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE BROCHE OU FIL DE FER A CLOTURE, dans l'Amérique, nous sommes prêts à remplir toutes les commandes qu'on voudra bien nous confier, article bien supérieur à tous les autres.

MULHOLLAND FRÈRES.

Mulholland Freres

FERRONNERIE

ENSEIGNE DE LA

SCIEROUGE

GRANDE RUE,

WINNIPEG

Mulholland Freres

Coutellerie,	Limes,
Argenterie Plaquée,	Serrures,
Cuillères et Fourchettes,	Pentures,
Rasoirs,	Bolts,
Fer,	Etrilles,
Huile de Charbon,	Brosses,
Lampes et Lanternes,	Moulins à Café,
Planches à tuyanter,	Patins,
Clochettes pour Sleighs,	Verms à tuyaux,
Ficelle,	Cirage,
Ligneux,	Balances,
Outils de Menuisier,	Cribles,
Peintures,	Teintures,
Fer à repasser,	Pièges,
Huiles,	Fil de laiton
Terebentine,	Fusils, 1ère qualité
Vernis,	Poudre,
Vitrel,	Plomb,
Mastic,	Cartouches,
Cable,	Boites,
Etoupe,	Colliers à chien,
Toile à emballer,	Hameçons,
Courroies de cuir,	Pompes,
Cuir,	Tuyaux de plomb
Fourches à foin,	Tuyaux de fer,
Fourches à fumier,	Boyaux (hose),
Manches,	Lavoirs,
Bêches,	Couchettes de fer,
Casseroles en faïence,	Poêles,
Poêles à grain,	Chaudrons,
Faulx,	Joug à bœufs,
Crochets,	Fer,
Pics,	Acier,
Défrichoir,	Enclumes,
Grattes,	Vis,
Tarrières pour la terre,	Marteaux,
Haches,	Fer à cheval,
Scies,	Clous à cheval.

POELES

Poêles de cuisine,	Poêles de salon,
Poêles,	Poêles à charbon.

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin ; recommandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments aratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualité, et nos prix très raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudronné pour maisons. Clous à planches. Huile de charbon, Poêles de cuisine et de salon.

Mulholland Frères.

Winnipeg, 1er Mai, 1879 1a

CONSOMPTION.

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie qui sont desireux de se guerir devraient avec les CELEBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU Dr. KISNER'S

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guérir tous les maux de GORGE et les maladies de POUMONS. Afin de vous convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis* port payé. UNE BOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guerison que ces poudres auront produite : Si votre vie vaut la peine d'être sauvee, ne negligez pas de faire l'essai de ces remedes, qui vous guerira certainement.

Prix : une grande boite $3.00, expediee dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et Canada par la malle sur reçu du prix ci-haut mentionne.

ASH & ROBBINS,

360 Rue Fulton, Brooklyn, N.Y.

2 Mai, '77. 1as

LA

BOULE ROUGE

MAGASIN DE NOUVEAUTES

HARDES FAITES

ET

Etablissement de Tailleur.

Assortiment complet dans chaque ligne aux prix les plus bas.

Nouvelles Marchandises.

reçues tous les jours ; marquées au prix coûtant, comme préparation au système de

Paiement au Comptant,

à commencer du

1er. Mai Prochain.

:o:

Des circulaires donnant les prix réduits seront distribuées à cette époque qui prouveront au public les avantages à retirer des achats faits au comptant.

o

L'établissement de Tailleur est comme toujours sous la direction d'un Tailleur de Première Classe.

La Boule Rouge.

249 GRANDE RUE 249

WINNIPEG.

A. H. BERTRAND.

1a

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL "LE METIS"

Le seul Organe Français publié dans le Nord-Ouest

l'Abonnement est de $2 50 par Annee,

PAYABLE D'AVANCE.

Tous ceux qui desireront le recevoir voudront bien s'adresser à J. C. S. ROYAL, Gerant.

EMPLATRES POREUSES PERFECTIONNEES DE CAOUTCHOUC A LA BELLADONE DE MITCHELL.

Jamais il n'y a eu comme à présent autant de maladies guéries par les applications exterieures. Il est notoire que plus de la moitié du monde se sert d'emplâtres ordinaires.

Les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de ces emplâtres Mitchell sont la gomme Olibanum, le caoutchouc et la poix de bourgogne, et mêlee avec les gommes purement médicinales, forme l'un des moyens les plus puissants pour cicatriser les plaies.

Ces emplâtres, de l'aveu de tous ceux lui s'en sont servi, agissent plus promtement qu'aucune autre, et l'application d'une seule vart plus que cent autres ordinaires. Les autres emplâtres sont lentes et exigent d'être toujours appliquees pour guérir: il en est autrement de celle-ci qui soulagent instantanément.

Elles jouissent de toutes les propriétés calmantes, réchauffantes et fortifiantes des autres empâtres. Grand nombre de personnes qui ont eté gueries de rhumatisme très douloureux, douleurs de rognons, ad peitrine ou de côté, sont d'avis qu'elle le doivent aux qualités electriques possédees par ces emplâtres

Elles sont douces et molles tout en étant très-adhérentes ; guérissent à coup sûr de douleurs de reins, de côte et d'estomac ; sont sans pareilles pour les rhumes invéteres, et previennent souvent la consomption. Quelques uns mêmes croient qu'ils ont été gueris d'une consomption ancienne et bien definie.

Préparées par GEORGE E. MITCHELL, Lowell, Mass.

En vente chez tous les pharmaciens.

9 Juillet, 1877. A.

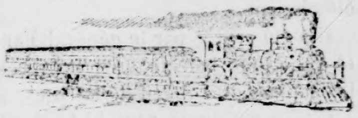

Chemin de fer Pacifique Canadien.

o

SAISON D'ETE

LE ET APRES

LUNDI, 3 MAI, 1880,

LES TRAINS PARTIRONT COMME SUIT :

	Laisse Selkirk.	Laisse St. Boniface.	Arrive à St. Vincent	Ar Lac Travers.
Ex quotidien.		8am	6:45 an	
Accom. quotidien excepte dimanche	8am	9:15am	1:45pm	
Accom. samedi seulement		7:30am		1:30 am

RETOUR.

	Laisse Selkirk.	Laisse St. Boniface.	Arrive à St. Vincent.	Arrive au Lac Travers.
Accom. quotidien excepte dimanche		11:30am.	3:45pm	
Accom. quotidien excepté dimanche			De 4:00pm	5pm
Ex quotidien.		5 pm	8pm	
Accom. samedi seulem.	2:3 PM		8:15pm	7:10pm

L'expédition des trains a lieu d'après l'heure de St Paul, c'est-à-dire 17 minutes plus tôt que l'heure de St Boniface. Les trains mixtes de St. Paul, *via* Breckenridge arrivent à St Vincent à 11 hrs. de l'avant-midi, l'Exprès *via* Fergus Falls à 4 45 hrs. de l'avant midi ; le train Exprès pour le Sud part de St. Vincent *via* Fergus Falls à 12.30 ou midi et demi ; le train mixte *via* Breckenridge à 4.45 du soir.

T. J. LYNSKEY,
Surintendant.

Bureaux du Chemin de Fer,
Winnipeg, 30 Avril, 1880.

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.

A faire facilement $150 par semaine.

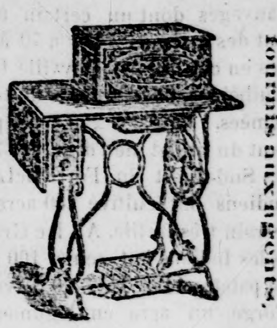

Chevaux et wagons fournis aux agents.

LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille."

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

:o:

La navette y est à fil double, et la piqure est double de chaque côté de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considerables que n'importe quelle autre machine, et le prix en reduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort,

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveaute).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la necessite de renouveller souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargée ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtés quelque soit l'épaisseur de l'étoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côte de l'aiguille

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même ; le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacité d'ouvrage.

S'adoppe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'échanger.

Fabriquées avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine.

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siecle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualité et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner.

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement. Garantie de 5 ans. Tenues en ordre sans frais. Argent rembourse si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clergé, aux instituteurs, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les témoignages voir les livres de description expédiés "franco" avec des échantillons d'ouvrage, —conditions liberales, circulaires, etc., —s'adresser :

"FAMILY" SEWING MACHINE

775 BROADWAY, NEW-YORK.

16 Oct. 1879—18 f.

AGENCE GENERALE

DE

PROPRIETES FONCIERES,

D'ASSURANCES,

de Prêt et d'Emprunt.

o

A.A. C. LaRiviere – Alex. Kittson

ST. BONIFACE, MANITOBA.

o

On se charge à ce Bureau de la vente et de l'achat de Terres, Lots de Ville et de toute espèce de Propriétes Foncières.

Des Assurances sont accordees contre le feu sur les bâtisses, les meubles, etc., contre les accidents et sur la vie ; on donne aussi des garanties sur la fidelité des employés publics et municipaux.

Les personnes qui desirent emprunter de l'argent pourront, en s'adressant à ce Bureau, obtenir depuis $100 jusqu'à $5,000 en donnant première hypothèque sur des proprietes dont la valeur sera suffisante et les titres reconnus au Bureau des Terres du Gouvernement.

On se charge aussi à ce Bureau de l'exécution des demandes de Patente de terre, d'actes de vente et de toute sorte de contrats.

St. Boniface, 20 Mai, 1880.

Ce Grand Remède est au nombre des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacité sur.

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les INTESTINS, donnant du ton, l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes n'importe l'âge ; et comme REMEDE GENERAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

HOLLOWAY'S OINTMENT

Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde Entier.

Pour guérir le MAL DE JAMBE, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plais et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec persévérance il guérit le MAL de GORGE, les Bronchites, les Toux et même l'ASTHME. Pour les Enflures Glandulaires, Abcès, Hemorrhoïdes, Fistules,

HOLLOWAY'S PILLS

La Goutte, le Rhumatisme

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufactures seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES.

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remèdes sont enregistrées à Ottawa. Ainsi toute contre-façon dans les Possessions Anglaises de l'Amerique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, London, il y a falsification

St. Boniface, 16 Oct, 1879. 1a